La Brède ■ Montesquieu

D'ous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède

LA BRÈDE ACTU

MAI 2020

Bulletin municipal de la Ville de La Brède
www.labrede-montesquieu.fr

SPECIAL CRISE SANITAIRE DU COVID-19

EDITO

Au moment du début d'un déconfinement qui suit une longue période d'immobilité imposée, l'heure n'est toujours pas à la fête, ni au retour à la normale... Alors que l'épidémie semble freinée, il n'est pas encore temps de relâcher les efforts et il convient de rester vigilants et prudents, tout en relançant l'activité progressivement.

Le défi est complexe pour tout le monde, mais doit être relevé avec pragmatisme et bon sens. C'est ce que nous avons tenté de faire pour la réouverture des écoles que la Municipalité a organisée, en collaboration étroite avec les directrices, les parents d'élèves et l'Inspection académique. Toutefois, celle-ci a imposé un accueil restreint d'élèves à la journée pour les enseignants et confie à la Commune le soin de s'occuper des autres enfants ce qui, compte tenu de nos moyens en locaux et en personnel, pourrait conduire à l'asphyxie de notre service d'animation en cas d'effectifs trop importants... Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de nos agents pour s'adapter à ces nouvelles contraintes.

J'ai également décidé de rouvrir dès le 11 mai la majorité des services municipaux, dans le respect des préconisations sanitaires, afin de pouvoir de nouveau vous offrir les meilleurs services et entretenir l'espace public et le patrimoine municipal.

Nul doute que nous arriverons, collectivement et solidairement, à relever tous les défis qui nous attendent dans les semaines à venir. Je compte toujours sur votre solidarité et votre prudence !

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

JEUNESSE

Reprise des écoles : un défi délicat et complexe

Après plusieurs jours intensifs de concertation, la mairie de La Brède a diffusé aux parents le plan de reprise progressive des écoles élaboré en lien avec les directrices, les représentants des parents d'élèves et l'inspection académique.

Les nombreuses mesures qui vont être appliquées dans les semaines à venir illustrent cette reprise délicate et complexe. Toutes ces mesures sont prises dans le but de faire respecter les gestes barrières, la distanciation physique et assurer les meilleures conditions sanitaires de l'accueil des enfants.

Des conditions d'accueil bien définies

Le fonctionnement des écoles se fait sur la base d'une journée habituelle avec un service périscolaire le matin et le soir, un temps scolaire en deux demi-journées, un temps méridien avec cantine.

Une classe génère 2 groupes (Groupe A et Groupe B) de 15 élèves maximum (10 en maternelle). Ces groupes alterneront sur la semaine : Groupe A les lundis et jeudis et le Groupe B les mardis et vendredis. Les élèves seront donc scolarisés à mi-temps.

Les enfants reprendront progressivement : le 12 mai pour les grandes sections de maternelle, les CP et CM2; puis le 18 mai pour les CE1 et à partir du 25 mai pour les petites et les moyennes sections de maternelle et les CE2 et CM1 en élémentaire.

L'accueil périscolaire est effectué dans les classes des élèves concernés et des locaux supplémentaires pourront être affectés si nécessaire en fonction des effectifs.

Un accueil « parascolaire » est mis en place dans la mesure du possible et en fonction des effectifs inscrits et des moyens humains disponibles. Les animateurs municipaux pourront prendre en charge les groupes non affectés à un enseignant mais présents sur place pendant le temps scolaire.

Les enfants des soignants, des forces de sécurité intérieure, des postiers, des enseignants, des AESH et des personnels communaux présents dans l'école sont prioritaires. Pour les parents de fratries de niveaux différents ou les parents n'ayant aucune solution de garde (besoin impérieux), l'accueil des enfants concernés sera traité au cas par cas en fonction des effectifs présents.

JEUNESSE / SUITE

Des règles strictes dans l'aménagement et le nettoyage des locaux

Pour respecter au mieux la distanciation, les classes, l'accueil périscolaire, et les réfectoires sont aménagés par les services techniques en fonction du nombre d'élèves reçus dans chaque classe (un mètre minimum entre les élèves).
Les accès aux écoles seront multipliés et organisés pour éviter une trop grande proximité.
Dans les deux écoles, un balisage est réalisé pour éviter les croisements d'élèves et de classes (circulation à sens unique).
Le service d'entretien des bâtiments est organisé pour s'occuper en priorité des écoles. 2 équipes alterneront le matin et le soir pour nettoyer et désinfecter les classes, toilettes et salles périscolaires. Une procédure écrite est élaborée et transmise aux agents pour respecter les règles de désinfection. Des agents des services techniques viendront en renfort du service d'entretien en fonction des besoins.
Du matériel de protection (masques chirurgicaux, visières de protection, gel hydro-alcoolique, lingettes, gants...) est à la disposition des enseignants, du personnel et des élèves fragiles si nécessaire. Les élèves se verront proposer un lavage des mains fréquent.

Effectifs réduits à la Cantine :

La cantine fonctionnera en groupes limités constitués de classes par niveau (15 élèves) qui iront déjeuner par roulement. Le self est supprimé, le service sera fait au plateau par les dames de cantine qui assureront la désinfection des tables et chaises après chaque passage d'élève. Le goûter sera pris dans les classes.
Un questionnaire a été adressé à tous les parents d'élèves pour recueillir leurs intentions de reprise (présence à l'école, périscolaire, cantine) et permettre une organisation optimale de l'accueil des enfants : commandes de nourriture pour la cantine, groupes d'élèves au sein des classes, moyens humains nécessaires à l'accueil des enfants et à l'entretien des locaux, ...
Les inscriptions et réservations en ligne de la cantine et de l'accueil périscolaire du mercredi ont repris depuis le 30 avril, elles sont effectuées selon les modalités habituelles sur le portail familles : **https://labrede.carteplus.fr/**

Une Plateforme Jobs d'été pour les jeunes

En raison du contexte de crise sanitaire, le Bureau Information Jeunesse de La Brède a dû annuler sa journée Jobs d'été qui permet chaque année aux jeunes de rencontrer des entreprises du secteur proposant des activités saisonnières.

Afin de répondre à ce besoin, le BIJ, en partenariat avec la Mission Locale des Graves, met en ligne un lieu d'échange virtuel pour les jeunes et les entreprises : la plateforme « Jobs d'été ».

Pour postuler à des offres d'emploi, il suffit de compléter le formulaire en ligne sur **www.labrede-montesquieu.fr/actualites/plateforme-jobs-dete-2020/**
et de fournir en pièces jointes, C.V et lettre de motivation.
Pierre Debreyer, animateur Jeunesse, assure la transmission des candidatures aux entreprises. Actuellement, près de 100 offres d'emplois sont à pourvoir. Une solution pour bien préparer l'été.

MASQUES BARRIÈRES

La commune a reçu sa commande de masques et va démarrer la distribution.

Le prix coutant d'un masque est ramené à 5 € grâce à une baisse de la TVA. Pour rappel, la commune avait commandé 10.000 masques certifiés à la norme AFNOR SPEC S76 auprès de la société française ST JAMES qui garantit des masques textiles réutilisables après lavage (plus de 30 fois). Ces masques sont vendus à prix coûtant pour les personnes imposables et donnés aux foyers et personnes non imposables. Ce dispositif est aussi proposé aux entreprises et leurs employés exerçant sur la commune.

Une livraison en Boites aux lettres

Afin de réduire au maximum les contacts et éviter le risque de contagion, la municipalité met en place une distribution à domicile : Les masques sont conditionnés dans des enveloppes mairie (avec mode d'emploi) puis distribués par le personnel communal dans les boites aux lettres.

➡ Pour les personnes imposables, le paiement préalable à la livraison devra être effectué uniquement par chèque déposé dans la boite aux lettres de la mairie. Chèque à l'ordre de « régie marché La Brède ».

➡ Les personnes non imposables devront en justifier par un scan de leur avis d'imposition ou par une déclaration sur l'honneur.
La livraison sera faite au fur et à mesure des paiements.

Les réservations sont encore possibles

Si vous souhaitez réserver un masque, la réservation en ligne a été prolongée :
www.labrede-montesquieu.fr/formulaire-masque-pour-les-bredois/
Les modalités d'achats supplémentaires éventuels de masques par les brédois ou les professionnels doivent être précisées et diffusées prochainement.

NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie **05 57 97 18 58**

NUMÉRO VERT COVID-19

24h/24 et 7j/7

0 800 130 000

(Attention, ce numéro gratuit n'est pas habilité à dispenser des conseils médicaux)

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

0 800 71 08 90 (numéro gratuit)

***

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.
Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le **SAMU** (**15**) ou j'envoie un message au **numéro d'urgence pour les sourds et malentendants** (**114**).

SERVICES MUNICIPAUX

Une nouvelle organisation depuis le 12 mai

Après plusieurs semaines de fermeture de la plupart des services ou de la mise en télétravail d'une partie de ses agents, la Commune a décidé d'une reprise de l'activité, selon les modalités de son plan de reprise d'activité des services municipaux.
La protection du personnel est assurée par la distanciation, les gestes barrières et le matériel adapté (masques, gel, lingettes, plexiglas, bureaux individuels...), ainsi que par de nouvelles règles à adopter aux niveaux individuel et collectif. Une information sur les comportements à adopter et sur la bonne utilisation des masques a été réalisée pour tous les services ainsi que les enseignants, lundi 11 mai par Véronique SOUBELET, adjointe au Maire en charge des Ressources Humaines. Depuis le 12 mai, la mairie a ouvert au public aux horaires habituels.

Les services accueillant du public :

- **Pour l'accueil du public en mairie**, un sens de circulation a été mis en place. **Seuls les usagers portant un masque pourront être accueillis.** Le personnel sera protégé par des vitres en plexiglas et des masques chirurgicaux.
- **Le service des passeports et CNI** reste fermé jusqu'à nouvel ordre sauf urgence (voyage professionnel par exemple). Seules les remises de titres disponibles pourront être faites, sur rendez-vous de préférence.
- **L'état civil et l'urbanisme** n'accueilleront du public que sur rendez-vous.
- **Les services techniques** sont mobilisés en priorité sur l'entretien des locaux nécessaires au fonctionnement des écoles, les espaces verts, la voirie (panneaux de signalisation, entretien des fossés...).
- **La Police municipale :** Le service a fonctionné pendant toute la durée du confinement et poursuit ses activités dans les conditions habituelles.
- **L'Espace Jeunes** reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale en première ligne

Mobilisé dès le premier jour, le CCAS a porté une attention renforcée aux des personnes les plus vulnérables pendant cette période de confinement.

Le service a été saisi en matière d'aide alimentaire d'urgence. Un travail en partenariat avec le Secours Catholique des Graves a permis de subvenir aux besoins exprimés.

L'accueil du public en mairie est rétabli depuis le 12 mai, Aurélie Quero reçoit sur RDV, contacter le 05 57 97 76 92.
Le service aide-ménagère a repris le 11 mai. Vous pouvez contacter le service si vous n'avez pas reçu votre planning d'intervention mensuel par courrier. La personne intervenant à domicile est équipée du matériel nécessaire (masque, surblouse, lingettes, gel et gants).
Le service de portage de repas aux personnes âgées se poursuit dans le respect des règles sanitaires.
La navette du mercredi matin pour accompagner les séniors au marché n'est pas rétablie pour le moment.
Une permanence emploi téléphonique est mise en place tous les jeudis matin sur rdv de 9h à 12h au 05 57 97 76 92.

Merci aux volontaires

Grâce à la mise en place de la plateforme d'entraide, le CCAS a pu mettre en relation des personnes volontaires (plus de 48) pour venir en aide à nos séniors (environ 15 personnes aidées de manière hebdomadaire ou ponctuelle). Les volontaires interviennent essentiellement dans la réalisation de courses (alimentaires ou pharmacie), appels téléphoniques pour maintien du lien ou encore en leur apportant des pâtisseries réalisées par leurs soins. Cette crise sanitaire n'étant pas terminée malgré le déconfinement, la plateforme d'entraide est maintenue, vous pouvez toujours vous inscrire :
https://www.labrede-montesquieu.fr/informations-covid-19/entraide-la-brede/

Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire reprendra dès le mercredi 13 mai en respectant les mesures sanitaires spécifiques aux marchés :

- barrières devant les étals de fruits et légumes, marquages au sol, espacement des stands...

- Les commerces ambulants (huîtres, rôtisserie...) peuvent reprendre leurs activités dès le 11 mai, à condition de faire respecter les gestes barrières et la distanciation.

ENVIRONNEMENT

Sauvegardons le parc de La Sauque

Les 1er et 3 avril derniers dans le parc du lycée de La Sauque, des abattages d'arbres d'ornement centenaires ont été réalisés contre l'avis du lycée et sans autorisation de défrichement. Ils ont pu être stoppés grâce à l'intervention des Maires de La Brède et Saint Médard, appelés au secours par le Directeur du lycée, qui ont su mobiliser les services de la Préfecture et de la gendarmerie.

L'auteur de ces défrichements illicites est titulaire sur cette parcelle d'un bail agricole qui lui a été, accordé par l'association propriétaire du domaine (le lycée n'est que locataire d'une partie de celui-ci) et souhaite y planter une vigne.Ce projet, s'il était mené à son terme, outre qu'il défigurerait de manière définitive le cadre du parc de La Sauque, aurait aussi pour conséquence d'exposer les élèves du lycée et ceux de l'école maternelle des Lucioles, qui est hébergée dans la propriété, aux traitements chimiques. En qualité de Maire de La Brède, Michel DUFRANC a soulevé cette difficulté auprès du Secrétaire Général de la Préfecture. La raison devrait conduire le viticulteur concerné, ainsi que l'association propriétaire de La Sauque, à faire machine arrière. S'il en était autrement, la Commune engagerait, aux côtés du lycée et des communes voisines, toutes les démarches et recours appropriés pour faire échouer ce projet inopportun et regrettable, tant d'un point de vue sanitaire qu'écologique.

A l'initiative du lycée, une association vient d'être créée pour la sauvegarde du parc et une pétition a été lancée sur le site : **lasauque-environnement.com**

Soyons solidaires, protégez-vous, protégez les autres

DES ÉVÉNEMENTS REPORTÉS

Les fêtes de La Rosière sont annulées

Tradition perpétuée depuis presque 200 ans, La Brède ne célébrera pas sa Rosière du 26 au 28 juin prochain.

Dans la continuité du discours du Président de la République, Michel Dufranc, Maire de La Brède, a annoncé l'annulation des Fêtes de la Rosière :

« Nous l'envisagions depuis quelques semaines déjà. Organiser un événement qui rassemble plus de 20 000 personnes, toutes générations confondues, dans un tel contexte n'était pas envisageable. C'est une mesure exceptionnelle qui reflète la gravité de la situation : la dernière fois que La Brède n'a pu célébrer sa Rosière, c'était pendant la seconde guerre mondiale ! Mais notre priorité absolue est la santé de nos concitoyens et le respect des consignes des autorités sanitaires, que nous devons suivre ensemble et avec solidarité.

J'en suis profondément désolé pour notre charmante rosière de cette année, Léna MASSÉ-VERNIER qui avait été élue Rosière 2020 par le jury réuni le 10 février dernier, ainsi que pour sa famille. Je le regrette aussi pour son cortège et tous les jeunes qui ont 18 ans cette année, pour nos associations et nos partenaires. Je le regrette pour toutes les brédoises et tous les brédois, tant ce rendez-vous est un rendez-vous auquel nous sommes tous affectivement attachés, tant il est significatif de l'identité même de notre commune. »

L'équipe municipale vous donne rendez-vous pour l'édition 2021 lorsque, n'en doutons pas, la conjoncture se sera éclaircie et que nous aurons de nouveau le cœur à la fête.

D'autres festivités aussi :

En raison du contexte sanitaire incertain, l'équipe municipale a préféré annuler d'autres événements programmés en septembre : le forum des associations, Park en Fête, les journées Montesquieu et Nous et le Salon du livre.

PRIX LITTÉRAIRE MONTESQUIEU

Voltaire à l'honneur dans 2 ouvrages primés

Cette année, l'élection du Prix littéraire Montesquieu a su s'adapter au contexte de pandémie de COVID-19, mais le confinement n'a pas empêché les membres du jury de délibérer comme prévu le 21 avril dernier et de transmettre par mail leur choix aux jurés-créateurs.
Ce prix annuel a été créé en 2008 à l'initiative du Cercle des Amis de Montesquieu et de la Ville de La Brède afin d'évoquer le souvenir du philosophe brédois et de son époque.

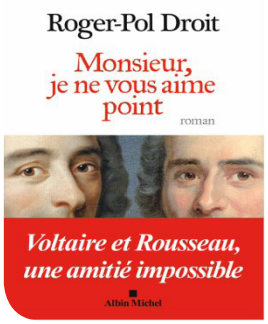

Roger-Pol DROIT, lauréat 2020 du Prix Montesquieu

Parmi les 4 ouvrages sélectionnés, le jury a nommé « Monsieur, je ne vous aime point » de Roger-Pol DROIT, 13ème lauréat du Prix littéraire Montesquieu (éditions Albin Michel).
Son roman évoque l'amitié impossible entre Voltaire et Rousseau, les deux géants des Lumières. Dans un XVIIIe siècle en effervescence, ils se lisent, s'écrivent, s'admirent. Avant le temps des déceptions, du mépris, des insultes, où finalement ils se haïssent à mort. Sans jamais se rencontrer...
L'auteur nous transporte de Paris à Genève, de Potsdam à Londres, de châteaux en auberges, dans les décors de l'époque de Montesquieu ...
Comédie des sentiments, ce roman est une fête de grand style. On y apprend que, pour engendrer des idées, les icônes de la philosophie jouissent, souffrent et rêvent.
Roger-Pol Droit est philosophe, écrivain et journaliste reconnu. Normalien, agrégé de philosophie, docteur d'État, habilité à diriger des recherches, il a été professeur de philosophie, puis chercheur au C.N.R.S., où il a travaillé sur les représentations des autres chez les philosophes occidentaux. Parallèlement, il a publié des récits, romans et textes de fiction.

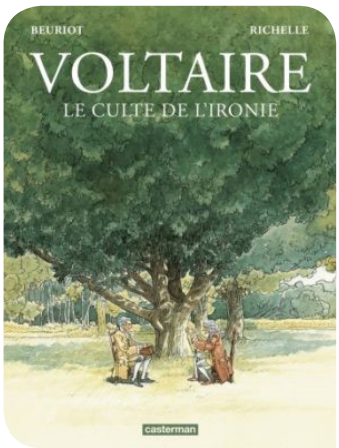

Un Prix spécial BD

Le hasard s'est glissé dans cette édition 2020 puisqu'un autre ouvrage sélectionné évoquait la fin de vie de Voltaire, sous la forme cette fois-ci d'un album dessiné de Philippe Richelle, scénariste, et du dessinateur Jean-Michel Beuriot : « Voltaire, le culte de l'ironie » (éditions Casterman).
Le jury a souhaité attribuer à cet ouvrage le premier « Prix Montesquieu spécial BD » pour l'intérêt du sujet et la qualité de la technique graphique (dessins au crayon, colorisés à l'aquarelle).

Chaque lauréat reçoit d'ordinaire le Prix Montesquieu au mois de septembre, lors de la manifestation « Montesquieu et Nous ». Mais cette année si particulière oblige les organisateurs à revoir leur programmation et à faire des choix pour la sécurité de tous.

La remise du Prix aura lieu en 2021

Le Maire de La Brède et le comité directeur du Cercle des Amis de Montesquieu, Sylvie Dufranc, Monique Brut et Alexandre de Montesquieu ont décidé de reporter d'une année l'édition 2020 des « Journées Montesquieu et Nous ». En accord avec les lauréats, le Prix leur sera remis en septembre 2021, lors d'une fête que tout le monde souhaite encore plus réussie.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression Laplante à Mérignac . Tirage à 2100 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr